

de dégâts dans le champ de nos plaisirs, les plus honnêtes et les plus anodins, nos plaisirs de littérature, les plus charmants. »

C'est-à-dire : soyons parfaitement invertébrés.

Il faut voir de telles pauvretés, qui s'impriment encore quotidiennement dans le *Figaro*, les *Débats*, le *Temps* et *tutti quanti*, pour comprendre l'effrayante nullité de la grande-bourgeoisie, et saisir pourquoi les quelques centres intellectuels autour desquels elle gravite (Action Française ou restants de libéralisme démocratique) empruntent leur seule force aux classes moyennes.

Les Nouvelles littéraires Après avoir — comme tout le monde, n'est-ce pas ? — publié leur recueil « d'hommages à Anatole France », les *Nouvelles littéraires* publient sur le bon maître un éreintement qui, comme on dit, n'est pas dans une chaussette. M. Bernard Fay ne s'y montre pourtant pas exagéré. Il rappelle très justement le merveilleux bonheur de cette bonne petite splendide carrière, et le singulier hasard qui a constamment valu à France les louanges de ceux qu'il avait persiflés.

Mais la critique de l'œuvre même d'Anatole France est perspicace et vraie. L'ignorance que manifeste la *Vie Littéraire*, le manque de force dans tous les domaines — intelligence et sentiment — l'aisance avec laquelle M. Bergeret a toujours su penser comme tout le monde, sans cesser d'enseigner, et avec urbanité, tout cela est bien marqué, carrément. En somme, « personnalité peu gênante », qui s'est « interdit de penser d'une façon originale ».

Evidemment, il y aurait quantité d'autres choses à dire pour poser le « cas » France. Mais voilà qui est net et qui tranche agréablement sur l'uniformité indéfinie des panégyriques.

Le C. A. P. Cette revue qui vient d'être créée (n° d'avril) présente une sélection sympathique de poètes, de critiques et d'artistes.

Nous ne pouvons, faute de place, que répondre à l'éditorial de notre ami Marcel Hiver. Hé ! c'est qu'il a toute une petite théorie, cet éditorial, sans en avoir l'air. La voici. Marcel Hiver s'en prend au journalisme professionnel — en quoi il a grandement raison — et, après l'avoir agilement stigmatisé, il dresse contre le susdit professionnel... qui ça ? son contraire, naturellement ! Or, chacun sait que, dans le langage usuel, le contraire du « professionnel », c'est « l'amateur ». Telles sont, notamment, les deux grandes catégories de sportifs. Or donc le *CAP* inaugure, si j'ose dire, ce personnage nouveau de l'écrivain amateur.

Nouveau ? que disais-je là ! J'oubliais que chaque fois qu'on découvre un remède aux maux de son temps, on attribue aussitôt à ce même remède tout ce qui est advenu de bon aux autres époques. C'est

ainsi qu'en remontant dans le passé, Proust, Goethe et Chateaubriand apparaissent comme des amateurs, au sens ici défini par Marcel Hiver, tandis que Fontanes, La Harpe sont de lamentables professionnels.

Mais j'aurais mauvaise grâce à prétendre ne voir là qu'une antithèse verbale. Le fond de la chose, c'est qu'effectivement, *de nos jours, tout* (ou presque tout) travail professionnel est et doit être malhonnête, bâclé, salopé. Sinon, *on ne gagnerait pas sa vie*. Il faut tricher dans le travail. Eh ! pourquoi ? (Car il y a tout de même un pourquoi, mon cher Hiver.) *Parce que le patron triche dans le salaire*. Voilà comment l'improbité est le caractère nécessaire du travail salarié. Ce qui ne veut pas dire que ce soit son caractère constant. Parce que le corps et le cerveau sont de beaux outils faits pour bien œuvrer, et que l'instinct, le goût spontané de la perfection dans le travail se manifestent quand même très souvent chez le professionnel.

Je vous accorde que cet anachronisme apparaît plus fréquemment dans les métiers manuels, parce que les instincts physiques sont plus solides, plus impérieux que les tendances de l'esprit. Mais n'en pas souffler mot quant au travail littéraire, c'est aller vite en besogne, et je me bornerai à vous renvoyer à mainte page de Péguy ou de Charles-Louis Philippe, qui vous diront tout autrement que je ne saurais le faire, ce qu'est la conscience professionnelle chez des écrivains qui sont encore tout près de leurs origines populaires.

Aussi auriez-vous dû mieux choisir le second terme de votre antithèse. Ce qui s'oppose aux professionnels des boîtes patronales de la littérature, c'est non pas l'amateur (non, vous n'arriverez pas à faire prendre ce mot au sérieux), mais bien l'artisan des lettres, le « petit producteur » acharné sur son œuvre, à la façon paysanne, médiévale (écoutez encore Péguy).

Voilà comment je verrais votre dilemme, qui est un cas de la société bourgeoise. Or, croyez-vous que son cadre n'éclate point dès que s'ébranle cet ordre bourgeois dont il exprime une antinomie ? Croyez-vous que des sociétés prolétariennes ou que simplement déjà l'action révolutionnaire ne constituent pas des conditions de travail où votre notion d'amateurisme n'a plus rien à voir, et où au contraire la profession recouvre sa vertu normale, qui est d'élever, de perfectionner patiemment les facultés et les instincts, de créer enfin dans l'esprit et le corps du travailleur cet équilibre organique qui est le seul vrai ?

Voilà. Bien franchement. Et sans rancune ?

La revue *Partisans*, sous une présentation qui nous vaut le plaisir de constater que la formule lancée par *Clarté* fait école, s'annonce comme voulant « renforcer internationalement les échanges intellectuels, artistiques et moraux précurseurs de l'harmonie universelle » (bourgeoise ou prolétarienne ? Nous n'en savons rien).

G. M.

Un projet cher à tous les amis de Clarté se réalise : Le livre du mois.

Ce qu'est le livre du mois.

A la fin de chaque mois, et après avoir pris connaissance des différents comptes rendus fournis par les principaux rédacteurs de *Clarté* et portant sur les livres ayant paru dans le courant du mois, le comité de direction de *Clarté* procède au choix d'un ouvrage. C'est cet ouvrage que nous appelons « le livre du mois ».

Comment est choisi le livre du mois

Ce « livre du mois » peut être aussi bien choisi parmi les romans d'imagination ou parmi les ouvrages de littérature générale, de critique, de politique, d'histoire ou de sociologie, que parmi les recueils de poésies ou les pièces de théâtre d'auteurs français et d'auteurs étrangers traduits en français. Dans son choix, le comité de direction de *Clarté* est guidé par le souci de fournir à ses lecteurs une sélection sévère d'ouvrages destinés à enrichir leur culture et à donner sur l'activité intellectuelle du temps des points de vue précis. C'est pourquoi le comité de direction de *Clarté* a surtout à tâche de réunir en ses « livres du mois » les douze livres les plus importants de l'année et portant sur l'ensemble des domaines de la production littéraire d'auteurs contemporains. Bien entendu, le livre du mois fait dans *Clarté* l'objet d'un compte rendu et d'une critique objective.

Pour recevoir le livre du mois

Tous les abonnés et tous les lecteurs de *Clarté*, en France et à l'étranger, peuvent recevoir, dès sa parution, le livre du mois, à la seule condition d'avoir préalablement versé à notre librairie une provision calculée sur le prix moyen de 7 francs par livre et de 1 fr. 10 pour frais de port. Le versement de cette provision s'effectue de deux façons :

1° Un seul versement de 95 francs pour l'année toute entière ;

2° Trois versements de 33 francs tous les quatre mois.

Un compte courant spécial de dépôt est ouvert

à *Clarté* à nos souscripteurs. Chacun d'entre eux reçoit, en même temps que son livre du mois, un relevé de son compte indiquant la somme restant à son actif. Il surveille donc constamment par lui-même l'emploi des fonds qu'il confie à *Clarté*.

Service gratuit du livre du mois

Tous nos lecteurs, tous nos abonnés peuvent, quelles que soient les ressources dont ils disposent, recevoir nos livres du mois. Nous leur réservons la faculté de remplacer chaque versement de 33 francs par l'envoi à *Clarté* de quatre abonnements nouveaux. C'est-à-dire que tout lecteur de *Clarté* peut recevoir gratuitement la série des douze livres du mois en nous trouvant douze abonnés nouveaux dans l'année, soit un abonné nouveau par mois, ce qui est à la portée de chacun.

D'autant plus que, pour leur faciliter la tâche, nous faisons également bénéficier chacun de ces nouveaux abonnés d'une prime gratuite en livres équivalente au prix de son abonnement : soit 6 bons livres de nos éditions, plus le premier livre du mois choisi au mois d'où partira ce nouvel abonnement. Des carnets spéciaux, comportant quatre souches, sont mis gratuitement à la disposition de tous ceux qui nous en font la demande.

Chacun de nous trouve ainsi son profit : *Clarté* en s'enrichissant d'abonnés nouveaux ; nos amis en recevant gratuitement les douze meilleurs ouvrages de l'année.

Au 30 juin le premier livre du mois

Le premier livre du mois sera choisi à la fin du mois de juin.

Il faut que d'ici-là nous groupions autour de notre projet la centaine de nos amis qui auront compris la très grande portée de notre tentative et qui disposent immédiatement des moyens matériels pour nous aider à la réaliser. Pour commencer, une mise de fonds de quelques milliers de francs nous suffira.

CLARTE.

Le livre du mois a été demandé par les lecteurs de *Clarté*.
Il faut maintenant qu'ils s'y intéressent activement.